

Conseil Scientifique et Technique

ELEANA MYLONA

Le rapport du Conseil Scientifique et Technique à l'aube de cette mandature 2019-2021 porte sur le travail du Conseil depuis son élection, marqué par deux temporalités.

La première temporalité est étendue et concerne globalement la vie institutionnelle et scientifique de notre SPP qui à la fois soutient l'engagement de ses membres à faire perdurer la psychanalyse, et, en même temps, est fragilisée par certaines modalités qui découragent l'enthousiasme et l'investissement d'une grande majorité de ses membres dans la vie institutionnelle. Cette préoccupation fut centrale déjà au sein des réflexions des Conseils Scientifiques des précédentes mandatures, et a même fait l'objet de la mission d'étude du dernier CST (2017-2019), confiée par le précédent président Denis Ribas, portant sur le désinvestissement de la SPP par ses membres.

Cette préoccupation est partagée à l'unanimité par les membres du Conseil actuel qui s'est donné comme responsabilité, en priorité, *la poursuite des travaux engagés par le CST lors de la précédente mandature, concrétisés par l'analyse des réponses des membres au questionnaire et l'élaboration de propositions pour contribuer à améliorer certaines modalités de fonctionnement à la SPP*. Deux axes d'élaboration sont précisés qui examinent, la crise de la psychanalyse dans la culture ambiante, et la crise de la psychanalyse au sein de la SPP. Au sujet de ce deuxième axe, en accord avec le secrétariat scientifique du Conseil d'Administration et le Bureau, une journée institutionnelle sera organisée en automne 2020 afin, d'une part, de présenter aux membres de la SPP les résultats de l'analyse des réponses au questionnaire et, d'autre part, d'engager une discussion approfondie avec eux sur les modalités du fonctionnement institutionnel et sur les propositions de modifications à y apporter.

La deuxième temporalité résulte de la première, elle est ponctuelle, mais de fait encore très active, organisée autour des réformes proposées par le précédent Conseil d'Administration qui préconisait la suppression de certaines Commissions et du Conseil Scientifique, réformes soumises au vote lors de l'Assemblée en mars 2019 et désapprouvées par la grande majorité des membres de la SPP.

Le Conseil Scientifique actuel tient à remercier tous les membres qui par leur participation active aux débats et/ou leur vote ont permis la conservation du CST en tant qu'instance élue, la poursuite de ses travaux et l'analyse du dit questionnaire. Malgré les dispositions apaisantes du Conseil d'Administration actuel, la pérennité du Conseil Scientifique préoccupe un grand nombre des membres élus de l'actuel CST, engagés à représenter le vote des membres ayant clairement et majoritairement exprimé le souhait du maintien du Conseil Scientifique et la poursuite de ses travaux.

En outre le Conseil Scientifique en tant qu'instance consultative du Conseil d'Administration lors de son instauration a reçu et accepté comme mission, confiée par la présidente actuelle Clarisse Baruch, d'étudier et présenter ses recommandations sur l'avenir de la Commission Scientifique: conservation, modifications des modalités de fonctionnement ou suppression. A ce sujet, la réflexion a été esquissée, une proposition argumentée a été déjà présentée, quelques idées ont été aussi exprimées, le Conseil n'a pas encore formulé précisément ses propositions.

Le CST, outre la session d'installation, s'est réuni 3 fois.

Les membres du Conseil Scientifique partagent l'avis qu'un travail important reste à faire concernant l'étude des modalités institutionnelles afin de préserver l'investissement des *tous* les membres de notre société.

Les deux temporalités et leurs conséquences pour la vitalité de la SPP ont influé sur la composition du Conseil Scientifique, sur la constitution de son secrétariat, sur les axes et esprit de réflexion, sur l'ambiance lors de ses réunions de travail et par conséquent sur l'avancement de ses travaux. De fait, la récente conjoncture institutionnelle cruciale a inspiré un grand nombre des candidatures au Conseil Scientifique dont les 2/3 ont été renouvelés. Afin que la nouvelle composition du Conseil puisse devenir de nouveau opérationnelle et créative, il est nécessaire de créer ou retrouver un équilibre, des principes et un esprit de fonctionnement cohérents avec les souhaits exprimés de la majorité des membres SPP que le Conseil représente. *Serait-ce le reflet du précédent conflit institutionnel autour de sa suppression, ou de sa position discursive, non exécutive, mais autonome, le Cst a connu des oppositions internes parfois violentes, lesquelles, à l'heure de politiques institutionnelles particulièrement et ordinairement consensuelles témoignent aussi, sans aucun doute, de la vitalité de l'instance et de l'investissement intense voire fervent de ses membres.*

La présidente Clarisse Baruch ainsi que les secrétaires scientifiques, Emmanuelle Chervet et Dominique Bourdin qui assistent aux réunions du Conseil Scientifique, alternativement et respectivement en tant qu'invité permanent et en tant que représentant du président, ont exprimé le souhait d'un échange réciproque d'informations entre le Conseil Scientifique et le Conseil d'Administration, souhait pleinement partagé par les membres du CST.

Comme il se doit, le Conseil Scientifique s'engage aussi dans la perspective de tenir informés tous les membres de la SPP de l'avancement de ses travaux, et rappelle que chaque compte-rendu de réunion est consultable par tous les membres sur le site internet dans la section réservée aux membres.

Pour conclure, mes remerciements vont d'abord aux membres de la SPP pour leur présence comme pour leur participation inébranlable et leur vote ferme qui ont permis le maintien du CST, ainsi qu'à tous les collègues du Conseil Scientifique du mandat précédent qui ont participé avec ardeur à une grande partie des travaux que nous continuons actuellement. Mes remerciements vont aussi à tous les collègues dévoués membres du Conseil Scientifique actuel avec qui nous sommes engagés à mener à bien la mission du CST, à Geneviève Welsh la secrétaire adjointe du Conseil Scientifique, aux secrétaires scientifiques du Conseil d'Administration, Emmanuelle Chervet et Dominique Bourdin pour leur attention, et à Cécile Notté pour sa disponibilité et son efficacité.